

FEUILLETON

FAUTE ET CRIME

DEUXIEME PARTIE

(Suite)

—Je me suis dit que vous comprendriez que je voulais garder mon enfant et que vous et madame la baronne, qui avez été si bonnes pour moi, ne m'abandonneriez pas immédiatement.

Une réponse furieuse vint sur ses lèvres de Solange; mais, pensant aussitôt que la jeune fille pouvait encore lui échapper si un doute entraînait dans son esprit, elle jugea prudent de se contenir.

—Certainement, dit-elle, nous ne vous abandonnerons pas.

—Oh! je n'abuserai pas de vos bontés, reprit Gabrielle: je sais qu'il y a d'autres malheureux que moi; je vous prierais de m'avancer une petite somme qui me permettra de me loger et d'attendre que j'aie trouvé du travail; je vous la rendrai le plus tôt possible, car je m'arrangerai pour faire des économies.

—C'est bien, dit Solange, nous parlerons de cela. C'est égal, Gabrielle, vous avez tort.

La jeune fille secoua la tête. —Ma chère petite, ajouta Solange, vous le reconnaîtrez bientôt; mais alors il sera trop tard.

Ces paroles exprimaient cette fois toute la pensée de Solange. Gabrielle ne pouvait pas deviner la terrible menace qu'elles contenaient.

La jeune fille se couchait tous les soirs de bonne heure et quelques fois aussitôt après avoir dîné, lorsqu'elle se sentait fatiguée. C'est ce qui lui arriva ce jour-là.

Un peu avant onze heures, Solange entra dans la chambre de la jeune fille, et put s'assurer qu'elle dormait d'un profond sommeil. N'ayant plus à craindre d'éveiller l'attention de Gabrielle, elle ferma la porte sans faire de bruit. Elle sortit de la maison, puis se glissant à pas de loup à travers les massifs noirs, elle arriva à la petite porte au fond du jardin où était Blaireau.

—Je suis furieuse, lui dit-elle.

—Hein, pourquoi cela?

—La stupide créature ne s'est-elle pas fourré dans la tête qu'elle devait garder son enfant.

—Diable, diable, fit Blaireau en se pinçant le nez. Et tu ne l'as fait changer d'idées.

—Impossible de lui faire entendre.

Brièvement elle raconta à Blaireau sa conversation de tantôt avec Gabrielle.

—Eh bien tant pis pour elle, si elle ne veut pas nous donner son enfant, nous le prendrons. J'avais déjà tout préparé, il va falloir modifier mon plan. Combien avons-nous encore de temps devant nous?

—Il faut compter sur plus de huit à dix jours.

C'est plus qu'il ne m'en faut. Ah! continua-t-il, voilà un changement à vue qui nous prouve une fois de plus qu'on doit toujours prendre ses précautions et que l'excès de prudence n'est pas un défaut.

—C'est vrai, approuva Solange.

—Après avoir réfléchi un instant, Blaireau reprit:

—Il faut que dans huit jours il ne reste rien de ce qui t'appartient dans la maison.

—C'est facile. Je n'ai qu'à tout remettre dans ma malle et la faire enlever.

—Mauvais moyen, fit Blaireau: on ne peut pas faire venir une voiture, ce serait un danger.

—Comment faire alors?

—La semaine prochaine, je ferai tous les jours le voyage d'Asnières, tu me prépareras chaque jour un petit paquet

que j'emporterai sous mon bras. —Oui, oui, c'est cela. Et la malle?

A la rigueur, tu pourras la laisser, mais tu feras mieux de la brûler et d'en jeter la ferrure dans les champs.

—Ce sera fait.

—Je n'ai pas d'autres instructions à te donner aujourd'hui.

Le lendemain, Blaireau écrivait à Sosthène de Perny.

Nous touchons au dénouement lui disait-il, il est urgent que nous nous entendions sur les dernières dispositions à prendre. Nous devons être également prêts à l'heure, à l'instant. Les gens sages ne doivent jamais être pris au dépourvu. Je vous attends le plus tôt possible. Venez le matin.

A la suite de cette lettre, Sosthène eut une conférence d'une heure avec Blaireau, et tout ce qui devrait être fait fut convenu entre eux.

Ces deux misérables s'entendaient d'ailleurs parfaitement ensemble. Unis pour commettre le même crime, ils n'avaient pas à être méfiants; la sûreté de l'un assurait celle de l'autre.

Depuis le marché qu'ils avaient conclu, Sosthène avait vu Blaireau plusieurs fois. Sans lui dire autre chose que ce qu'il voulait, ce dernier l'avait mis au courant de l'affaire, qui marchait aussi bien qu'on pouvait le désirer.

Non moins scrupuleux que son associé, Sosthène avait rempli une certaine exactitude dans son premier engagement, en remettant à Blaireau, à la fin du deuxième mois la somme de dix mille francs.

Où prenait-il cet argent? Depuis le mariage de sa sœur, il n'avait vraiment pas économisé cinquante mille francs sur la somme annuelle que lui allouait M. de Coulange en récompense de ses services. Nous pouvons donc supposer qu'il ne se faisait aucun scrupule de puiser à pleines mains dans la caisse du marquis. D'ailleurs ne considérait-il pas la fortune de son beau-frère comme étant la sienne? Il ne se préoccupait nullement de ses comptes à rendre de sa gestion. Le marquis allait mourir, on ne rend pas des comptes à un mort. Quant à la marquis, elle n'existait pas pour lui.

Sosthène ne s'inquiétait pas davantage de cet enfant d'une pauvre fille, que sa volonté, son crime allait faire héritier d'une immense fortune. —C'est moi qui l'aurai créé, et héritier d'occasion, s'était-il plus tard, s'il me gêne... En bien je le ferai disparaître. Sous tous les dehors séduisants d'un véritable homme du monde, il eut été difficile comme on le voit, de trouver un scélérat mieux accompli que ne l'était M. de Sosthène de Perny.

XVII

Pour le moment, M. de Perny était seul à l'hôtel de Coulange.

Dès la fin d'avril, madame de Perny et sa fille avaient quitté Paris pour aller s'installer au château de Coulange.

Le séjour à la campagne offrait à la mère deux avantages. D'abord, elle n'avait plus à répondre aux questions des importuns; ensuite elle s'écartait d'un seul coup certaines difficultés qu'il eût été assez difficile de vaincre au dernier moment. Il est évident que pour arriver à son but, sans faire naître le moindre doute, il lui était infiniment plus facile de s'entourer de mystère à la campagne qu'à Paris.

Le château de Coulange est à environ vingt-cinq lieues de Paris sur la limite du département de Seine-et-Marne, et à quelques kilomètres de l'ancienne route de Paris, à Strasbourg. Il est bâti au bord d'une verte colline sur laquelle s'étend le parc, qui n'a pas moins d'une demi-lieue de longueur. Le village se trouve à gauche, le site est pittoresque, ravissant au milieu d'une végétation splendide. Il n'y a nulle part, peut-être, des platanes et des sycomores plus beaux.

(A suivre.)

ÇA FAIT DU BIEN

Depuis que nous annonçons dans le "Canada" nous avons le plaisir de voir plusieurs personnes qui achètent des pelletteries et qui se disent plus que satisfaites de nos prix et des qualités que nous offrons. En effet il est reconnu aujourd'hui que nous avons le plus grand assortiment, les meilleurs goûts, et le plus beau choix en fait de pelletteries qui ne se soit jamais vu à Montréal; nos prix sont plus bas que partout ailleurs.

Notre assortiment est sans égal dans la Puissance. Notre ouvrage est de première classe! Nos patrons sont ce qu'il y a de plus nouveaux.

C'est une économie! une véritable économie d'aller à Montréal, pour voir le grand établissement de Chas Desjardins & Cie, on y voit les tourrures les plus riches et à des prix qui font acheter les gens malades eux.

Pour vos capots, manteaux, casques et manchons, après avoir vu partout, allez au grand magasin de

CHAS. DESJARDINS et Cie. 637, rue Ste-Catherine, Montréal, à l'enseigne des 3 Chevreux.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toutes espèces d'ornements d'église, tels que VASES, CALICES, PATÈNES, CIBOIRES, CRUCIFIX, OSTENSIOIRS, BURETTES, ENCENSOIIRS, CHANDELIERS, Et autres ornements d'autels.

Calices et Cibouires dorés au vermeil, une spécialité.

Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW,

170, RUE SPARKS

Ottawa, 29 janvier 1883.

L. A. Olivier

AVOCAT.

Bureau.—Encadrement des rues Rideau et Sussex, Block d'Edgson, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER

Ottawa, 3 janvier 1883

la

PERDU

De la Cathédrale au No. 384 rue Saint-Patrice, une colerette en fourrure noire. La personne qui la rapportera chez M. Bédard, 384, rue Saint-Patrice, sera libéralement récompensé.

A Louer ou à Vendre.

LOGEMENT A LOUER.—Sur le chemin de la Gatineau, à mi-chemin, quatre chambres, Conditions faciles. S'adresser au No. 23, rue de l'Eglise, Ottawa.

A LOUER—Chambres bien meublées No. 216 rue Maria. Prix modérés.

DEMANDES.

OFFRE D'EMPLOI.—Ceux qui auraient besoin des services d'un bon forgeron en trouveront un en s'adressant à M. Gédéon Corbeil, 380 rue Saint-Patrice, Ottawa.

UNE DEMANDE.—Une jeune fille d'une douzaine d'années pour avoir soin des enfants dans une famille peu nombreuse. S'adresser à ce bureau.

CHAS DESJARDINS

No. 7 RUE ELGIN, OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE

sur la VIE et contre le FEU,

Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES REPRÉSENTÉES:

La Citizens, DE MONTRÉAL.

La Nothern, Co. ANGLAISE,

La Caledonian, do

La Phoenix, do

Capital et Actif Réunis

au delà de \$40,000,000

ASSURANCES SOLICITÉES.

AGENT FINANCIER DE PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations, Municipales et Seigneurs, Fabriciens et Églises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits:

ARGENT placé sur garanties de première classe.

LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec ce

M. Chas Desjardins,

No. 7, Rue Elgin, Ottawa.

Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés.

1er déc. 1an

GALLIEN & PRINCE

Négociants-Commissionnaires et Agents de Publicité

PARIS, 36, RUE LAFAYETTE, 36, PARIS

sont, pour la Publicité, les Correspondants de ce Journal.

Ils informent les lecteurs que, s'ils viennent en France, ils pourront prendre connaissance dans leurs bureaux, 36, rue Lafayette, des exemplaires les plus récents de ce journal dont le service leur est fait régulièrement par tous les paquebots.

La maison Gallien & Prince recevra toutes les lettres qui pourraient lui être adressées par des habitants du Canada voyageant en Europe, et les renverra ou les fera renvoyer aux destinataires suivant les instructions qu'elle recevra.

La dite Maison étant aussi maison de commission, est à même d'exécuter, dans des conditions avantageuses, les ordres qui lui seraient adressés, principalement en tous articles portant une marque de fabrique connue: Parfumerie, Spécialités pharmaceutiques, Vins, Liqueurs, Frites et Conserves, Chocolat, Machines de tous genres, Voitures, Pianos, Orfèvrerie, Ustensiles de toutes sortes, Bronzes, Librairie, etc. etc.

Suite ou sera donnée qu'aux commandes accompagnées de leur couverture ou d'une ouverture de crédit dans une maison de banque importante.

La Maison Gallien & Prince fournira de reste toutes explications ou renseignements aux personnes qui voudraient bien utiliser son intermédiaire.

LE SEUL VIN à l'Extrait de FOIE de MORUE dont l'emploi donne les mêmes résultats que celui de l'HUILE de FOIE de MORUE le Vin à l'Extrait de Foie de Morue CHEVRIER

VELOUTINE FONDRE DE RIE Spécial, préparé au Bismuth; par conséquent, son action est salutaire à la respiration. Elle est adhésive et absorbe l'humidité; sur la peau elle a une action adoucissante et un aspect velouté naturel.

EXIGER LA SIGNATURE CHEVRIER

ASTHME Par la Foudre du Cléry

Strap des Enfants du Dr God-fre

Pilules de Noix Longues Composées

MODERNE

DE MCGALE

de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysentérie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux Rhume, Coqueluche, etc.

De MCGALE Recouverte au sucre.

Le seul établissement de ce genre dans la ville où vous pouvez vous procurer tous ce qui est nécessaire pour le décor des chambres funéraires.

Les personnes donnant leur commande au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau peuvent avoir confiance qu'elles seront servies à point.

JOS. SENECALE Entrepreneur de Pompes Funébres

AVIS AUX FUMEURS

MACHINES A COUDRE

AVIS AUX FUMEURS

M. A. LALONDE

AVIS AUX FUMEURS

J. A. POMINVILLE BOUCHER

AVIS AUX FUMEURS

Viandes de premier Choix

AVIS AUX FUMEURS

FERRONNERIES

AVIS AUX FUMEURS

MCDUGALL & CUZNER

AVIS AUX FUMEURS

Mde J. B. Bertrand

AVIS AUX FUMEURS

UNE ECOLE PRIVÉE

AVIS AUX FUMEURS

ECOLE DU SOIR

AVIS AUX FUMEURS

NOUVELLE MANUFACTURE

AVIS AUX FUMEURS

BIJOUTERIES

AVIS AUX FUMEURS

AVIS AUX FUMEURS